


<b>SENSIBILISATION AUX RISQUES LIÉS AUX TRAVAUX EN ESPACES CONFINÉS</b>		
<b>OBJECTIFS</b>	<b>PUBLIC</b>	<b>PRÉ-REQUIS</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être capable d'identifier les risques liés aux interventions en atmosphère confinée.</li> <li>- Appliquer les consignes relatives aux travaux en espaces confinés.</li> <li>- Utiliser le matériel de sécurité mis à disposition par la société.</li> </ul>	Tout personnel devant intervenir en espace confiné ou chargé de la surveillance des travaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 18 ans minimum.</li> <li>- Ne pas avoir de contre indication médicale.</li> </ul>
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b> : Groupe de 10 personnes maximum.		
<b>CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION</b>		
<b>THÉORIE (4 HEURES)</b>	<b>PRATIQUE (3 HEURES)</b>	
<p><b>1. Analyser l'environnement de l'intervention</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les définitions (espace confiné, analyse des risques...),</li> <li>- La problématique des interventions en espace confiné,</li> <li>- Les types d'ouvrage comportant des espaces confinés.</li> </ul> <p><b>2. Préparer et organiser son intervention</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les principaux risques et dangers,</li> <li>- Les principaux gaz et leurs risques,</li> <li>- Le plan de prévention / permis de pénétrer.</li> </ul> <p><b>3. Sécuriser la zone d'intervention</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différents équipements de travail et de protections collectives et individuelles,</li> <li>- La conduite à tenir en cas d'accident / incident.</li> </ul> <p><b>4. Les exigences réglementaires et celles spécifiques à l'entreprise</b></p>	<p><b>Mise en œuvre d'une procédure d'intervention en milieu confiné type :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse de risque</li> <li>▪ Mise en œuvre des mesures de prévention (condamnation, permis de pénétrer...)</li> <li>▪ Vérification et mise en œuvre des mesures de protection collective (balisage, dispositif d'évacuation...)</li> <li>▪ Vérification et mise en œuvre des mesures de protection individuelle (Casques, harnais, connecteurs...)</li> <li>▪ Simulation d'intervention dans l'ouvrage.</li> </ul> <p><b>Le port des E.P.I. est obligatoire</b></p>	
<b>DURÉE</b>	<b>LIEU</b>	<b>ÉVALUATION DES CONNAISSANCES</b>
7 heures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En centre.</li> <li>- En entreprise.</li> </ul>	QCM et évaluation pratique en continue
<b>PÉDAGOGIE</b>		
<p>La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentations de fabricants,...) et de support stagiaire.</p> <p><b>En entreprise</b> : Prévoir une salle adaptée à la formation théorique ainsi qu'un espace confiné sécurisé</p>		
<b>VALIDATION DES ACQUIS</b>	<b>ÉQUIPEMENTS À PREVOIR</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'issue de ce stage, une attestation de stage est délivrée par UCFE</li> </ul>	<p>Pour démonstration, prévoir le matériel dont seront amenés à utiliser les salariés (exemple : détecteur de gaz, appareils respiratoires, harnais...).</p>	

**Recyclage conseillé tous les 3 ans**